

Pour l'État en Aveyron, il sera question d'eau en 2011

L'intercommunalité sera aussi un dossier majeur de l'année.

■ **De quoi** sera fait 2011 : hier matin, c'était au tour du corps préfectoral de donner sa vision de l'année qui débute. Ainsi, la préfète Danièle Polvé-Montmasson, accompagnée de Jean-François Moniotte et de Christine Royer, respectivement secrétaire général et sous-préfet de Rodez, et sous-préfète de Villefranche, a balayé les dossiers sur lesquels vont principalement œuvrer les services de l'État.

Des dossiers au premier rang desquels on retrouve la gestion de l'eau, qu'elle soit potable avec la création d'une nouvelle usine de traitement commune aux deux principaux syndicats d'adduction, ou qu'elle concerne le monde agricole avec le dossier du barrage de Vimenet, que l'État veut reprendre pour la gestion des étiages. Au détour, il a également été question du volet touristique de l'eau et de la cascade de Salles-la-Source. Un dossier sur lequel on a senti un certain agacement chez la préfète, qui s'est dit surprise par l'emballement et la tournure des événements, expliquant au passage que l'État ne pouvait pas tout régler sur cette question. Si elle dit comprendre les enjeux - rappelons qu'un différend sur le débit réservé à la cas-

cade oppose une association au gérant d'une microstation hydroélectrique située en amont -, elle a toutefois évoqué son souhait de remettre les choses à plat sur les prérogatives de chacun et sur l'aspect légal, et de les rendre publiques.

Trouver une famille aux communes isolées

Il a été également beaucoup question de l'intercommunalité, puisque Danièle Polvé-Montmasson a rappelé que la cartographie devait être établie au 31 décembre. Et compte tenu des nombreuses exigences sur le plan légal, les 51 semaines restantes ne seront pas de trop pour trouver une famille aux 39 communes encore « isolées », tout en rationalisant au mieux la taille des communautés de communes existantes. Le tout dans un esprit le plus consensuel possible.

La problématique des porcheries et les nouvelles contraintes réglementaires à venir, ainsi que l'éolien, le photovoltaïque ou encore le passage au numérique pour la fin de l'année, sont autant de sujets qui ont été évoqués, et sur lesquels la rédaction reviendra dans le détail prochainement.